

"Armée XXI" et "Protection de la population XXI" plébiscitées!

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Armée XXI » et « Protection de la population XXI » plébiscitées !

Le 18 mai dernier, les citoyens des vingt-six cantons et demi-cantons rejetaient à une écrasante majorité les référendums contre les réformes « Armée XXI » et « Protection de la population XXI », qui avaient été lancées par la tendance blochérienne de l'Union démocratique du centre ainsi que par un comité d'officiers présidé par un divisionnaire de plus de quatre-vingts ans. On pouvait craindre qu'une alliance de fait, ponctuelle et implicite, avec la gauche ne mette les deux projets en danger.

■ Col Hervé de Weck

A la mi-avril, un sondage réalisé par l'Académie militaire donnait une majorité de 64 % à la révision de la Loi sur l'armée et l'administration militaire, 18 % d'opposants et 18 % d'indécis. Une première enquête, réalisée en février, n'indiquait que 50 % d'opinions favorables et 34 % d'indécis.

Sur la quarantaine de votations touchant à la défense militaire et à la protection de la population militaire depuis l'entrée en vigueur du référendum populaire en 1874, c'est un des soutiens populaires les plus nets : 76 % des votants acceptent l'Armée XXI, 80,5 % la Protection de la population XXI. La participation (48,9 % pour l'ensemble de la Suisse) atteint 51,8 % en Suisse alémanique, 47,1 % en Suisse romande.

En 1989, le 68,9 % des votants rejetait la première initiative du Groupe pour une Suisse sans armée, visant à la suppression de l'armée (les cantons de

Genève et du Jura l'acceptaient); en décembre 2001, ils étaient 78,1 % à rejeter la deuxième initiative du GsSA visant au même but (Genève et le Jura avaient viré de bord). L'initiative de la gauche, visant à la réduction à terme de la moitié des dépenses militaires était, elle aussi, nettement rejetée.

Il ne s'agit pas d'analyser ces résultats mais de souligner le « formidable » succès remporté le 18 mai 2003 par Samuel Schmid, le chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports, placide et réfléchi, on ne peut plus différent de son prédécesseur, l'enthousiaste et médiatique Adolf Ogi. L'actuel ministre de la Défense s'était beaucoup investi, sillonnant le pays pour faire comprendre à ses concitoyens la situation sécuritaire et la nécessité des réformes. Vu les moyens financiers, le coût et la technologie des armements du moment, l'Armée 61 était une solution adaptée à l'époque de la guerre froide et de la menace soviétique qui n'épargnait pas la Suisse; Armée 95 ne peut plus

durer, vu la nouvelle donne politico-stratégique, les conditions financières, ses lacunes dans le domaine de l'instruction et de la disponibilité.

Le week-end du 18 mai était politiquement chargé, vu le grand nombre d'objets fédéraux et cantonaux soumis au peuple et aux cantons. On pouvait pourtant attendre que les médias (presse, radio et télévision) prennent en compte le vieux principe de la proportionnalité et accordent une attention adéquate à la « gifle » infligée aux comités référendaires contre la réforme de l'armée et de la protection de la population. Il n'en a rien été ! La Radio et la Télévision suisses romandes, en particulier, ont préféré accorder un temps d'antenne généreux aux anti-nucléaires et aux partisans des primes d'assurance-maladie basées sur le revenu, qui avaient pourtant été laminés par les citoyens qui s'étaient rendus aux urnes.

Pendant l'émission spéciale d'une heure animée par Romaine Jean à la télévision, on donne juste les résultats des votes

sur l'armée et la protection de la population. Pendant le *Téléjournal*, on interroge quelques dizaines de secondes Samuel Schmid qui arrive en fin d'après-midi au Palais fédéral, pour commenter les résultats qui le concernent. Combien de temps d'antenne aurait-on consacré à ces sujets si les résultats avaient été serrés ou si certains cantons avaient refusé les réformes proposées? On pourrait faire une analyse similaire pour la presse écrite. Voilà qui montre l'importance que les médias accordent aux problèmes de sécurité, peut-être à cause du peu de compétence dans ces domaines de la majorité des journalistes.

Mais il y a plus grave! Si, ces dernières années, les votations populaires concernant la défense militaire montrent clairement un soutien à une organisation renouvelée mais crédible qui doit disposer de moyens financiers suffisants (l'initiative visant à une réduction de moitié des dépenses militaires a été nettement refusée), l'objectif poursuivi par les initiants est d'ores et déjà dépassé, alors que le Département des finances fait pression pour que le budget d'Armée

XXI soit encore amputé de 300 millions. Le commandant de corps Jacques Dousse, chef des Forces terrestres, déclarait récemment que les crédits à disposition permettent de réaliser Armée XXI pour les deux premières années de son existence. Et après?

A la fin mai, le chef de l'Etat-major général, le commandant de corps Christophe Keckeis, dont on apprécie le courage et les propos clairs, annonçait à l'Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers que les contraintes budgétaires vont avoir des conséquences. La formation et l'instruction, qui sont deux piliers essentiels de la crédibilité d'une armée moderne, seront touchées: il faudra se contenter de 4500 instructeurs professionnels au lieu de 5300. Plusieurs formations d'instruction ne pourront pas démarrer selon le modèle prévu; la professionnalisation de l'instruction sera diluée. Les coupes dans le budget imposent certaines restrictions dans la réalisation d'Armée XXI.

Dans une interview publiée dans le *Tages-Anzeiger* du 24 mai, le chef de l'Etat-major gé-

néral constate de plus que la réduction de postes demandée ne pourra pas être réalisée sans licenciements. Jusqu'à présent, il y avait un espoir de pouvoir supprimer les 2000 à 2500 postes excédentaires, avant tout par le biais de retraites anticipées. Pour éviter les licenciements, des réductions de salaires peuvent être discutées, a poursuivi Christophe Keckeis. Il est prêt à donner l'exemple, mais il craint que la législation sur le personnel ne permette pas de telles mesures de solidarité.

En ce début du XXI^e siècle, la démocratie semi-directe semble ne plus assurer que la volonté populaire soient respectée, en tout cas dans le domaine de la sécurité. Malgré de beaux discours, la majorité du Conseil fédéral et des Chambres, qui n'est pas de gauche, fait une politique de sécurité qui reprend les thèses du Groupe pour une Suisse sans armée et des antimilitaristes. Malgré sa popularité (il est le mieux perçu des conseillers fédéraux), Samuel Schmid n'y peut rien!

Colonel Hervé de Weck